



Formation 100% DISTANCIEL

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES RGPD

Objectifs :

A l'issue de ce parcours digital, vous êtes capable de :

- Connaître les grands principes et exigences du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles - RGPD
- Identifier tous les acteurs et connaître leurs rôles (DPO, autorité de contrôle, sous-traitants, les parties prenantes internes etc.)
- Savoir intégrer les nouvelles règles du RGPD à la politique de gestion des données
- Pouvoir identifier les points de non-conformité
- Connaître les méthodes et outils nécessaires à la mise en œuvre et au maintien de la conformité
- Créer vos nouveaux traitements de données conformes au RGPD

Durée : 1 jour (7 heures)

Calendrier :

⇒ 18 mars, de 9h à 17h30

Public concerné :

- Toute personne concernée, directement ou indirectement, par la protection ou le traitement des données à caractère personnel

Mini / Maxi : 4 à 6 participants

Pré - requis : pas de prérequis

Positionnement à l'entrée :

- Pas de positionnement à l'entrée. Un questionnaire préformation sera envoyé au stagiaire en même temps que la convocation.

Evaluation des acquis :

QCM, cas pratique, Attestation de fin de formation

Programme 2021

Intervenant : **Mélissa MEHAH, Juriste**

1. PRESENTATION GENERALE DU RGPD : CADRE JURIDIQUE ET CHAMP D'APPLICATION :

- Evolution de la réglementation française et européenne sur les traitements des données personnelles
- Les changements opérés par la nouvelle réglementation
- Les sept grands principes sur la protection des données
- Les définitions essentielles

2. LES IMPACTS ET LES ENJEUX POUR LES ORGANISMES PUBLICS OU PRIVES ET LES PERSONNES CONCERNEES :

- Les obligations du responsable de traitement / sous-traitant
- Le renforcement du droit des personnes
- Les obligations dans le cadre de transfert des données hors UE
- L'autorité de contrôle et les sanctions

3. DEMARCHE POUR LA MISE EN CONFORMITE

- La désignation d'un DPO ou d'un référent RGPD
- Les étapes de mise en conformité
- La méthodologie des différents outils
- L'élaboration d'un système documentaire
- Le développement d'une culture RGPD

QUIZZ DE FIN DE FORMATION



Méthodes et moyens pédagogiques



FORMATION EN 100% DISTANCIEL

Notre système de classe virtuelle permet une interaction directe, en temps réel, avec votre formateur et les autres participants, autour d'un support pédagogique partagé.

L'accès à la classe virtuelle est aisé et ne nécessite pas de matériel particulier en dehors d'un ordinateur et d'une connexion internet fiable.

Il est cependant recommandé de disposer d'un casque et de s'isoler dans un espace calme pendant le temps de la formation.

Pour garantir au maximum l'attention des stagiaires, la formation alternera des périodes de connexions avec les autres participants et le formateur dans une « salle virtuelle », et des moments d'interclasses pendant lesquels vous travaillerez sur des exercices et cas pratiques.

Le formateur reste disponible tout au long de la durée de la formation pour vous accompagner et vous aider en particulier dans la réalisation des travaux intersessions.

Vous pourrez ainsi suivre votre formation dans des conditions adaptées et en toute sécurité !

- **Outils et Méthodes** : Analyse de la réglementation en vigueur, apports méthodologiques, outils pour la mise en application, bonnes pratiques et points de vigilances.
- **Moyens pédagogiques** : Approche fondée sur une pédagogie théorique et pratique, concrète basée sur l'analyse de vos pratiques, des exercices et des mises en situation. Une qualité d'écoute et d'analyse pour prendre en compte les besoins de l'entreprise et des stagiaires.
- **Moyens techniques** : plateforme collaborative : Microsoft Teams
- **Assistance technique et pédagogique** : assurée par le formateur par téléphone, mail, chat...tout au long de la formation
- **Compétences et qualifications du formateur** : **Mélissa MEHAH, Juriste**
- **Coût de la formation** : 400 € HT